Journal de La Haye.

LA HAYE, le 4 juin.

— Le 31 de ce mois, la frégate royale de *Ryn*, commandée par S. A. R. le prince Henri des Pays-Bas, appareillera de la rade de Flessingue, au bruit des salves d'artillerie tirées des batteries de la place et de celles de la frégate elle-même. On sait que ce bâtiment fait voile pour St. Pétersbourg.

— La collecte à domicile pour les incendiés de Hambourg, faite à Harlem, a produit 2,952 fl. 16 cs.

— A Rotterdam, cette collecte a donné 4,994 fl. 25 cs.

— Le *Staats-Courant* contient aujourd'hui un avis de S. Exc. le ministre des finances, accusant réception d'une somme de 25 florins versée, sous la lettre X par le directeur de la poste à Eindhoven, et de deux billets de banque, montant ensemble à 100 florins, transmis par R. S. Ces versemens sont faits pour arroser le jardin public.

— La même feuille publie une liste nominative, arrêtée le 31 mai, par S. Exc. le ministre des finances, des dons versés dans les bureaux des receveurs des accises, pour les incendiés de Hambourg. Cette liste s'élève à la somme totale de 2,130 florins 18 1/2 cs.

— Un arrêté royal du 25 mai, n° 98, mentionné aujourd'hui par le *Staats-Courant*, porte que l'administration des prisons passera du département de l'intérieur à celui de la justice, à compter du 1er juillet prochain, avec toutes les archives et le personnel qui en font partie actuellement.

— S. M., par arrêté du 28 mai dernier, n° 226, a nommé chevalier de l'ordre du Lion Néerlandais, M. Eugène Sue.

— Dans notre numéro du 28 mai dernier, nous avons rendu compte du beau tableau de M. J. Eeckhout, *la mort de Guillaume Taciturne*. Cette toile, cette époque telle sera exposée, à partir de dimanche prochain tous les jours de midi à quatre heures, dans une salle de l'Académie royale des beaux-arts, à Amsterdam. L'entrée, est fixée à 50 cents. Le produit de cette exposition est destiné à soulager une grande misère, à la veuve de 18 ménages de la commune de Hilgerenbeek, victimes de l'incendie qui a éclaté dans cette localité dans la nuit du 29 au 30 avril dernier.

— Hier, on a fait la clôture, avec le cérémonial d'usage, de l'assemblée du Synode de l'Eglise évangélique luthérienne.

— Le *Handelsblad*, en annonçant aujourd'hui que ses recettes pour les incendiés de Hambourg montent à la somme de 6,062 florins 13 1/2 cs., publie un avis du consul de Hambourg à Amsterdam, portant accusé de réception d'une somme de 3 fl. 37 1/2 cs. du bureau de l'*Utrechtsche Courant* et de 200 florins produit d'un concert donné par la Société de l'*Harmonie* d'Utrecht. D'un autre côté, la commission de secours à Amsterdam donne réception d'une somme de 4,035 fl. 32 1/2 cs.

— Le 22 mai, le célèbre Liszt a donné à St. Pétersbourg un grand concert au profit des incendiés de Hambourg; ce concert a produit 40,000 Rbl. Ass. de Russie (environ 20,000 fl.).

— Les nouvelles de Francfort-s/M. du 1er juin annoncent l'arrivée en cette ville de S. Exc. M. de Buttenieff, ambassadeur russe, et de S. Exc. le comte de Stroganoff.

— La Société des Hippophages a donné à Tubingue, le 23 mai, un repas auquel ont assisté plusieurs professeurs et une foule d'étudians. On a servi le menu fait avec du bouillon de viande de cheval; du bouilli de cheval, du cheval à la mode avec des pommes de terre; du cheval rôti; du saucisson de cheval fumé; du foie et de la langue de cheval. Le goût de cette viande de cheval, préparée de différentes manières, a été trouvé peu différent de celui de la viande de bœuf.

— On écrit de Rome, 20 mai à la *Gazette d'Augsbourg*:

« L'admiration d'une baronne de l'Allemagne du Nord avait été excitée par les autels magnifiques de l'église isolée de *Santa-Croce* à Jérusalem, décorés des plus beaux marbres des temples de l'ancienne Rome qui se trouvaient à la proximité; ne pouvant résister au désir de s'approprier une partie de ces richesses, elle détacha, à l'aide d'un instrument de fer, des tablettes de marbre de trois autels; à la troisième tentative, elle fut prise en flagrant délit.

» Des perquisitions faites au domicile de cette baronne, ont amené la découverte d'autres objets qu'elle avait volés dans d'autres églises.

» La peine encourue pour le vol sacrilège est celle des galères pour le moins. »

— On mande de Berlin: Dans la soirée du 25 avril, on a volé avec effraction et fausses clefs à un habitant de cette ville, entre autres objets, 19 actions de 1,000 fr. de la Banque de Belgique. Un copiste, que diverses circonstances ont fait supposer être l'auteur de ce vol, a été arrêté. Il avait encore dans son portefeuille 16 de ces actions qu'il avait changé la 19e.

— On mande de Bruxelles, le 1er juin:

« L'assemblée générale annuelle des actionnaires du chemin de fer rhénan a eu lieu hier dans la grande salle de l'Hôtel-de-Ville; elle comptait plus de 1200 membres. La première proposition faite à l'assemblée, a été celle d'augmenter encore son capital de deux millions et un quart, en partie pour établir une seconde voie indispensable pour un accroissement du transport, et en partie pour l'achèvement des stations, et pour compléter le matériel d'exploitation. Cette proposition de la direction a été adoptée sans difficulté, dans la conviction que le produit du chemin de fer ne suffira pas à suffire pour servir les intérêts d'un capital plus élevé. 160 voix contre 40 se sont prononcées en faveur de la proposition, et contre la direction et particulièrement son vice-président, M. Hansemann, à continuer les négociations du chemin de fer rhénan jusqu'aux frontières occidentales de la Prusse, à Aix-la-Chapelle. Le 1er juin

—

vite en conséquence V. C. à vouloir bien convoquer sans retard les législatures de l'état du Maine pour soumettre cette grave question à ses délibérations.

» J'ai l'honneur, etc.

Signé, » WEBSTER. »

ITALIE.

On écrit de Palerme, le 16 mai :

« S. M., accompagnée d'une suite peu nombreuse, vient d'arriver en cette ville à bord du paquebot à vapeur *Ferdinand II*. Comme le roi n'était pas attendu, aucune cérémonie n'a pu avoir lieu à son arrivée. Il n'est pas douteux que le monarque ne veuille s'assurer par lui-même si les différentes branches de l'administration sont bien organisées. »

AUTRICHE.

Une lettre de Vienne, à la date du 27 mai, porte ce qui suit :

« Il paraît décidé que ce sera S. A. I. l'archiduc Albert, fils aîné de S. A. I. l'archiduc Charles, qui sera chargé de la mission honorable de se rendre à St.-Pétersbourg pour offrir à LL. MM. II. les félicitations de la cour de Vienne, à l'occasion de leur jubilé de 25 ans de mariage.

» L'envoyé des Pays-Bas, M. le baron de Mollerus, que sa cour a désigné pour se rendre en la même qualité à St.-Pétersbourg, a eu l'honneur de remettre à l'empereur, il y a quelques jours, ses lettres de rappel; le baron de Heeckeren, son successeur à Vienne, est arrivé ici avant-hier.

» Peu-à-peu on a cessé de s'occuper de l'accession de notre monarchie à l'Union douanière allemande, sujet qui avait vivement intéressé l'opinion publique et les journaux allemands. Le gouvernement semble avoir reçu assez de renseignemens et d'avis, d'après lesquels une accession à l'Union serait tout à fait inadmissible, et l'expédient qui consiste à ne conclure avec les états de l'Union qu'un traité de commerce, ne pourrait même être employé sans amener une grande perturbation dans la fabrication du pays. On veut d'abord changer les droits d'entrée, comme on l'a fait jusqu'à présent, selon le temps et les circonstances, mais non faire dans ces droits cette réduction radicale qu'exigerait un traité avec l'Union douanière. »

PRUSSE.

La *Gazette d'Etat*, du 1er juin, annonce le départ de Berlin, de LL. AA. RR. le grand-duc et Madame la grand'-duchesse de Mecklenbourg-Strélitz, ainsi que de S. A. R. Madame la princesse royale de Danemarck, se rendant à Strélitz, et de LL. AA. RR. le prince et la princesse Frédéric des Pays-Bas se rendant à Schwerin.

La même feuille annonce que S. M. le roi a fondé une classe particulière de l'Ordre *pour le Mérite*, destinée à ceux qui se sont distingués dans les Sciences et les Arts.

L'acte de fondation à cet effet est daté de Potsdam, le 31 mai, 102e anniversaire de l'avénement au trône de l'immortel Frédéric II. Dans le préambule de l'Acte il est dit que le roi a voulu ajouter à l'ordre de Frédéric-le-Grand, *pour le Mérite* qui depuis long-temps n'a été conféré que pour services distingués sur le champ de bataille contre l'ennemi, une classe particulière pour les services rendus aux Sciences et aux Arts. Le nombre de chevaliers de cette classe de l'Ordre pour le Mérite, est fixé à 30, appartenant à la nation allemande. Lorsque ce nombre devient incomplet, les chevaliers émettent un vote pour le compléter. Sur le nombre fixé de 30 chevaliers sont nommés un chancelier et un vice chancelier. Est nommé chancelier, le conseiller intime actuel, baron de Humboldt; est nommé vice chancelier, l'ancien directeur de Cornélius.

LISTE DES PERSONNES QUI, LE 31 MAI 1842, JOUR DE LA FONDATION DE LA CLASSE DE L'ORDRE DE MÉRITE, POUR LES SCIENCES ET LES ARTS, ONT ÉTÉ NOMMÉES CHEVALIERS DE CET ORDRE.

I. CHEVALIERS DE LA NATION ALLEMANDE AYANT DROIT DE VOTE.

a. *Dans le domaine des Sciences.*

W. Bessel, directeur de l'Observatoire de Koenigsberg, membre de l'Académie des Sciences, à Berlin;

A. Boeckh, secrétaire de l'Académie des Sciences, à Berlin;

F. Bopp, membre de l'Académie des Sciences à Berlin;

L. De Buch, membre de l'Académie des Sciences, à Berlin;

E. Dieffenbach, professeur à l'Université de Berlin;

G. Eichhorn, membre de l'Académie des Sciences, à Berlin;

G. Ehrenberg, secrétaire de l'Académie des Sciences, à Berlin.

E. Enke, directeur de l'Observatoire de Berlin, associé de l'Académie des Sciences;

F. Gauss, directeur de l'Observatoire de Gœttingue, membre de l'Académie des Sciences, à Berlin;

J. Grimm, membre de l'Académie des Sciences, à Berlin;

A. de Humboldt, membre de l'Académie des Sciences, à Berlin;

J. Jacobi, professeur à Kœnigsberg, membre de l'Académie des Sciences, à Berlin;

Le prince Clément de Metternich-Winneburg, à Vienne;

E. Mitscherlich, membre de l'Académie des Sciences, à Berlin;

J. Müller, membre de l'Académie des Sciences, à Berlin;

C. Ritter, membre de l'Académie des Sciences, à Berlin;

F. Ruckert, professeur à Berlin;

C. de Savigny, membre de l'Académie des Sciences, à Berlin;

J. de Schelling, membre de l'Académie des Sciences à Berlin;

W. de Schlegel, professeur à Bonn, membre de l'Académie des Sciences, à Berlin;

L. Schœnlein, médecin particulier et professeur à Berlin;

L. Tieck, à Dresde et à Berlin.

b. *Dans le domaine des Arts.*

P. de Cornelius, membre de l'Académie des Beaux-Arts, à Berlin;

F. Lessing, professeur de l'Académie des Beaux-Arts, à Dusseldorf;

F. Mendelssohn-Bartholdy, membre de l'Académie des Beaux-Arts, à Berlin;

J. Meyerbeer, membre de l'Académie des Sciences, à Berlin;

C. Rauch, professeur, membre de l'Académie des Beaux-Arts, à Berlin;

G. Schadow, directeur de l'Académie des Beaux-Arts, à Berlin. (W. Shadow, directeur de l'Académie des Beaux-Arts, à Dusseldorf, a été nommé associé de cette classe);

J. Schnorr de Carolsfeld, professeur à l'Académie des Beaux-Arts, à Munich;

M. Schwanthaler, professeur à l'Académie des Beaux-Arts, à Munich;

CHEVALIERS ÉTRANGERS.

Dans le domaine des Sciences.

Arago, secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences, à Paris;

Avellino, membre de la Société Herculanique, à Naples;

J. de Berzelius, secrétaire de l'Académie des Sciences, à Stockholm;

Le comte de Borghesi, à San Marino;

Rob. Brown, Membre de la Société Royale, à Londres;

Le vicomte de Châteaubriand, Membre de l'Institut, à Paris;

Faraday, Membre de la Société Royale, à Londres;

Le comte Fossombroni, à Florence;

Gay Lussac, Membre de l'Académie des Sciences, à Paris;

Sir John Herschel, à Hawkhurst (comté de Kent), membre de la Société Royale, à Londres;

Was. de Jukoffskij, à St.-Pétersbourg;

Kopitar, professeur des langues slaves, Conservateur de la Bibliothèque Impériale, à Vienne;

L. de Krusenstern, amiral, membre de l'Académie Impériale des Sciences, à St.-Pétersbourg;

Letronne, directeur général des Archives, membre de l'Académie des Inscriptions, à Paris;

Melloni, membre de l'Académie Royale des Sciences, à Naples;

Thom. Moore (Grande-Bretagne).

Œrstedt, secrétaire de l'Académie des Sciences, à Copenhague;

b. *Dans le domaine des Arts.*

Daguerre, peintre de paysages (inventeur du daguerréotype), à Paris;

Fontaine, architecte du roi, Membre de l'Institut, à Paris;

Ingrès, Membre de l'Institut, à Paris;

Fr. Liszt, à Paris;

Rossini, à Bologne, Membre de l'Institut;

Thorwaldsen, à Copenhague;

Tschi, à Rome, Membre de l'Institut;

Horace Vernet, Membre de l'Institut, à Paris.

M. Eichhorn, conseiller intime supérieur de justice actuel, et procureur-général près de la cour de cassation et de révision dans la province rhénane, à Berlin, a été nommé conseiller intime actuel, avec le titre d'*Excellence*.

La feuille ministérielle (*Ministerial-Blatt*), publiée à Berlin, le 28 mai, contient la circulaire suivante adressée à tous les présidens supérieurs des provinces, et relative à l'envoi d'un aperçu général de la presse périodique et de la littérature quotidienne dans les provinces :

« Au milieu des moyens par lesquels le peuple cherche à satisfaire à ses besoins intellectuels, la presse périodique a su prendre une place importante, car elle offre à tous les intérêts, aux intérêts politiques, comme aux intérêts scientifiques, aux intérêts moraux, comme aux intérêts matériels, un aliment journalier et accessible à tous, qui, fortifié par l'attrait de la nouveauté, doit servir à instruire aussi bien qu'amuser. Si, par suite de l'activité intellectuelle qui s'est manifestée dans toutes les classes du peuple, son importance s'est constamment accrue, la nouvelle instruction sur la censure a, de son côté aussi, rehaussé l'importance des écrits périodiques. Aussi, est-il nécessaire de suivre de plus près les mouvemens de cette presse, d'apprendre à reconnaître sa valeur, son but, son influence. Les riches matériaux qu'elle présente à celui qui veut se former un jugement sur le développement politique, moral et intellectuel de la nation, n'ont pas été assez appréciés jusqu'ici. Du contenu, de tous, de la couleur des journaux d'une province, du nombre et du degré d'éducation de leurs lecteurs, on peut tirer les conséquences les plus importantes sur l'état intellectuel de la population, et un aperçu de la presse périodique de toutes les provinces donnerait en même temps une image frappante de la physionomie de la nation. Mais on ne peut parvenir à un pareil aperçu que par une appréciation caractéristique et détaillée de la presse périodique, que par des renseignemens plus complets sur le point de savoir à quel point elle est répandue, et quel usage on en fait.

» Les listes que les présidens des provinces ont dressées jusqu'à présent des journaux qui paraissent dans la province, quoiqu'elles répondent parfaitement au but pour lequel on les exige, celui de les soumettre au contrôle de la police, ne présentent point sous leurs rubriques et dans leurs renseignemens qui n'envisagent que la forme de cet objet, que ses rapports extérieurs, une base assez sûre et suffisante; si la presse périodique doit être mise à profit pour l'intelligence et l'éducation du peuple, il faut en étudier de plus près la nature et l'action, suivre avec attention ses mouvemens et connaître à fond sa valeur et son influence.

» De ce point de vue, j'invite donc les présidences supérieures à dresser prochainement, un rapport détaillé sur l'état, la direction et l'influence de toute la presse de leur province, et à ne pas perdre de vue, en le rédigeant, qu'il doit avoir pour but de fournir les faits nécessaires pour qu'on puisse tirer de la physionomie de la presse un jugement sur l'état de l'instruction et de l'esprit de la province. L'expérience seule peut démontrer de quelle manière on atteindra le mieux ce but, car il s'agit ici de la culture d'un champ encore peu façonné; cependant il paraîtra convenable de suivre dans la rédaction du rapport les vues fondamentales suivantes. On doit considérer comme objet du rapport toutes les publications nationales périodiques qui exigent une concession ministérielle.

» Elles devront être classées, dans le tableau à dresser, par catégories, feuilles politiques, feuilles scientifiques, feuilles commerciales, feuilles littéraires, etc.

» Les rubriques suivantes devront encore être ajoutées aux renseignemens que contiennent les rapports qu'on faisait jusqu'à présent, et qui suffisaient pour la police de la censure, caractère et tendance des feuilles périodiques, leur valeur, et leur mérite, chiffre de leur tirage, nombre de leurs exemplaires déjà dans la province, étendue et degré d'instruction du cercle de leurs lecteurs.

» Les deux premières rubriques ont pour but de caractériser le mieux possible l'importance, la direction et le couleur de la feuille périodique et de formuler un jugement [illegible] sur sa valeur et son utilité relative; les trois rubriques suivantes [illegible] par la désignation du cercle de ses lecteurs, de leur position et de leur degré d'instruction, [illegible] est son influence.

» Sans doute ce seront particulièrement les censeurs de la presse périodique [illegible] les meilleures données sous tous ces rapports et sur le [illegible] caractère.

» Enfin, il paraît nécessaire, pour obtenir le tableau le plus fidèle et le plus détaillé possible de l'état intellectuel de la province, de joindre comme annexe au rapport sur la presse périodique nationale, une contre notice sur l'usage des journaux étrangers dans le pays, laquelle cependant n'a pas besoin de s'étendre à autre chose que le nombre approximatif d'exemplaires en circulation dans la province et la désignation des classes de lecteurs de ces feuilles.

» En recommandant aux présidences supérieures d'avoir égard à ces instructions, qui sont loin d'épuiser le sujet, je fais remarquer en terminant, qu'une exposition détaillée n'est nécessaire que dans le premier rapport, parce qu'il paraît suffisant, à l'avenir, de faire au mois de février de chaque année un rapport sur les changemens survenus dans le courant de l'année précédente, surtout en ce qui concerne l'accroissement et décroissance de la presse périodique, en sorte aussi que les rapports annuels qu'on faisait jusqu'ici sur les feuilles périodiques sont supprimés. »

A Berlin, le 7 avril 1842.

» *Le ministre de l'intérieur et de la police*

» DE ROCHOW. »

BAVIÈRE.

On écrit de Munich, le 29 mai :

« Ce matin est mort ici, à l'âge de quatre-vingts ans, Charles-Frédéric de Wiebeking, membre de plusieurs Académies, Sociétés savantes, et auteur de nombreux ouvrages littéraires. Il laisse une veuve de 22 ans, et deux fils, dont l'un est âgé de 3 ans, et l'autre de 11 mois. »

PORTUGAL.

Nous avons déjà dit que S. M. la reine a reçu en audience solennelle dans le palais des Necessitades, M. le comte Raczynski, ministre du roi de Prusse. S. Exc. a parlé dans les termes suivans. Madame, je suis heureux d'avoir été choisi par le roi, mon maître, pour être auprès de V. M. l'interprète de ses sentimens et des vœux ardens qu'il fait pour le bonheur de V. Majesté et de votre royale famille. Plaise au Ciel que les soins que V. M. apporte incessamment à la félicité de votre peuple produisent toujours des résultats dignes de l'amour que vous lui avez voué. Tous les cabinets de l'Europe sont unanimes dans les sentimens d'intérêt que leur inspire le sort du Portugal, de ce pays si plein de glorieux souvenirs. Le roi, mon maître, a embrassé avec zèle cette politique : l'ordre et la stabilité dont jouit le Portugal est à ses yeux une des garanties de la paix générale et la tranquillité des autres nations. Dignes V. M. [illegible] de la confiance que le roi mon maître [illegible] votre gouvernement et que mes sentimens personnels [illegible] conviction, me rendront toujours cette tâche facile. [illegible]

La reine a répondu :

« Il m'est extrêmement agréable de recevoir l'assurance des vœux que S. M. le roi de Prusse forme pour mon bonheur et celui de ma famille et de mon pays. Je lui en suis reconnaissante, je m'intéresse également à tout ce qui peut contribuer à la gloire de S. M. et à la prospérité de son royaume. Il m'est aussi agréable que vous soyez auprès de moi l'interprète des vœux de votre souverain. »

ESPAGNE.

Une correspondance de Madrid, du 26 mai, renferme peu de nouvelles; elle contient seulement quelques détails sur la crise ministérielle. Il paraît que le ministre de la marine s'est cru engagé d'honneur à partager le sort et la retraite de M. Sarra y Rull, ministre des finances. Il avait été convenu entre tous les membres du cabinet Gonzalès que tous resteraient ou se retireraient suivant les circonstances. M. Gonzalès, ayant immédiatement accepté la démission du ministre des finances, qu'il avait d'abord refusée, le ministre de la marine a pensé qu'il était de son devoir de se retirer, puisque la désorganisation du cabinet devenait imminente. Il n'y aurait rien d'étonnant à ce que dans les séances des Cortès qui ont abouti à un vote de censure contre le ministère, il eût été question de quelques changemens à l'organisation primitive du ministère.

— Si les bruits qui circulent sur les circonstances qui ont précédé la modification du cabinet sont dignes de foi, il paraîtrait que la chute du ministre des finances n'est pas due à l'opposition, mais à une partie de la majorité qui menaçait de déserter si le cabinet résistait à cette exigence. Cela posé, que va-t-il arriver? Que le ministère aura gagné un mois, peut-être, mais une seule voix, qu'il aura tout au plus les mêmes voix qu'auparavant et l'on peut juger de ce que valent des voix à ce prix. La faiblesse a été le caractère marqué et constant de ce ministère; il croyait gouverner en cédant, tandis que gouverner c'est résister. Pour céder il a déjà laissé démembrer l'empire, mais aujourd'hui il s'est laissé ruiner. La brèche est ouverte, quoique l'on fasse pour la combler, les assiégeans n'auront pas conquis beaucoup de terrain. Nous verrons quels avantages peuvent résulter du remplacement des ministres démissionnaires, quels qu'ils soient, à la situation politique et financière du pays. La lutte continue, avec acharnement, dit-on, entre les différens partis qui se disputent le pouvoir. Le cabinet a cru se sauver en sacrifiant un de ses membres, mais il n'a peut-être fait que précipiter la crise en irritant une vieille blessure.

Bien que les dernières nouvelles de Madrid soient antérieures de trois jours au passage suivant de l'*Eco del Comercio*, nous reproduisons ce passage qui peut jeter quelque lumière sur la situation :

« Il sera bien difficile au cabinet de trouver un ministre des finances acceptable par l'opposition, chose bien simple si l'on songe que c'est de ce département que surgissent les [illegible] vitales; que le nouveau venu trouvera les [illegible]

plus des employés et des troupes arriérées, la contrebande maltraisse partout. La caisse vide, on point de n'y pas trouver 5,000 francs pour continuer la construction de la salle du Congrès. Cette situation, déjà effrayante pour un nouveau ministère, l'est encore plus pour le ministre qui vient partager le discrédit, l'impopularité, les luttes de tribunes et de presse des ministres restans.

— Les nouvelles de Gibraltar, en date du 15 mai, portent ce qui suit :

J'ai appris par la rumeur publique, et de personnes dignes de foi, que les forces navales françaises sont constamment en mouvement et qu'une active correspondance diplomatique est échangée entre le représentant de cette puissance et l'empereur de Maroc. Le peu que j'ai pu comprendre, c'est que le langage de celui-ci est pacifique et conciliant, mais qu'il ne peut savoir s'il est sincère et si les œuvres répondront aux paroles ; car, d'un côté, le très-haut et très puissant Sultan Abderraman n'exerce qu'une ombre d'autorité sur ses sujets fidèles de la province d'Errif et autres pays limitrophes de l'Algérie, tout dévoués à Abd-el-Kader, et de l'autre, il pourrait lui devenir funeste de heurter les idées religieuses de son peuple, qui regarde Abd-el-Kader comme le chef élu des croyans. Il ne faut pas non plus perdre de vue l'influence d'une grande puissance maritime qui, toute amie et alliée qu'elle est de la France, ne laisse pas d'avoir des observations à faire sur la colonisation d'Alger, selon le mot célèbre d'un de ses ministres. Il est à présumer qu'elle fera son possible pour garder l'ascendant, qu'avec son habileté ordinaire, elle a su conquérir sur les côtes de Maroc ; et qu'elle tâchera de cet ascendant dans un sens aussi favorable à la France qu'elle en a usé à Alexandrie et à Constantinople, à Madrid et dans les conférences de Londres.

Quoi qu'il en soit, l'opinion générale dans le Maroc, c'est qu'il aura prochainement en guerre avec la France comme l'assurent d'ailleurs de vieilles prophéties. On m'a dit que le jour où la petite escadre française se présenta devant Tanger, la population conçut une telle frayeur, que plusieurs femmes avortèrent en entendant la canonnade de salut.

FRANCE.

On écrit de Paris, le 2 juin :

LL. AA. RR. le prince de Joinville et le duc d'Aumale, qui devaient partir vers la fin du mois pour l'Angleterre, ont renoncé à leur voyage, au moins quant à présent.

— On disait aujourd'hui à la salle des Conférences de la Chambre que l'ordonnance de dissolution paraîtrait au *Moniteur* le 15 de ce mois, et que les collèges électoraux seraient convoqués pour le 12 juillet prochain.

— Le *Constitutionnel* cherche, dans un but facile à comprendre, à présenter le cabinet comme livré à des dissensions intestines de nature à amener une crise. Il prétend que M. Guizot songe à modifier le ministère par le remplacement des ministres des travaux publics et de la marine ; d'un autre côté ; il annonce un contre-projet de modification formé par M. Soult, et ayant pour but de renverser M. Guizot et de remplacer le ministre de l'intérieur. Mais tous ces bruits n'ont d'autre source que le bureau du *Constitutionnel*, ce qui devient rassurant pour ceux qu'ils concernent.

— Il paraît certain que l'on va nommer un chargé d'affaires près de la cour de Madrid en remplacement de M. Salvandy, qui a déjà cessé d'être ambassadeur en Espagne. La destitution de M. Salvandy peut être considérée comme une suite de l'attitude hostile qu'il a prise contre M. Guizot dans la séance du 20 mai.

— Le roi à peine arrivé à Paris, a envoyé à notre ambassadeur à Londres, une lettre autographe adressée à la reine Victoire pour la féliciter d'avoir échappé au nouvel attentat dirigé contre sa personne.

— Des nouvelles qu'on dit importantes sont arrivées ce matin d'Alger, aussitôt après les avoir reçues, M. le maréchal Soult s'est rendu à Neuilly auprès du roi.

La Chambre des Députés a adopté :

1° A la majorité de 173 voix contre 99, le projet de loi relatif au chemin de fer de Rouen ;

2° A la majorité de 206 voix contre 32, le projet de loi relatif à la célébration du douzième anniversaire des fêtes de juillet ;

3° A la majorité de 227 voix contre 16, le projet de loi relatif à la réimpression des *Œuvres* de Laplace ;

4° A la majorité de 202 voix contre 31, le projet de loi tendant à un report de crédit d'une somme de 398,441 fr. 20 c. sur l'exercice 1843 ;

5° A la majorité de 191 voix contre 42, le projet de loi relatif à la Banque de Rouen.

VARIÉTÉS.

Villes Industrielles de la Grande-Bretagne.

LA CAPITALE DU CHARBON.

Nigra sum sed pulchra.
(*Cantique des cantiques*, 1.)

Dans les luttes acharnées qui, durant le moyen âge, se renouvelèrent sans cesse entre l'Ecosse et l'Angleterre, Newcastle-on-Tyne, cité guerrière placée à l'extrémité de cette muraille que les Romains avaient élevé entre les deux pays, joua noblement son rôle de forteresse féodale. David Ier, d'Ecosse, s'en rendit maître, et y fit reconnaître l'impératrice Mathilde, jusqu'à ce qu'une trêve remît la ville aux mains d'Etienne d'Angleterre. Plus tard, en 1209, l'usurpateur Jean-sans-terre y traitait avec Guillaume, le roi d'Ecosse ; plus tard (1235 6), les rois des deux pays s'y rencontraient encore pour y débattre la restitution des provinces de Northumberland, Westmoreland et Cumberland, que réclamait l'Ecosse. C'est dans son vieux château que Baliol (hommage féodal à Edouard Ier, qui, 4 ans après, traversait Newcastle pour aller châtier les Ecossais révoltés. En 1296, une incursion de William Wallace l'amena jusque sous les murailles de Newcastle, qui résista vaillamment à ce héros. En 1312, le faible Edouard II faillit y être surpris avec son favori Gaveston, sur la tête duquel planait déjà le glaive du bourreau. On s'y souvient encore du siége que David Bruce, roi d'Ecosse, à la tête de soixante mille fantassins et de trois mille cavaliers, vint placer devant des remparts où Wallace avait échoué. Lord John Neville, qui commandait la forteresse, fit alors cette sortie restée célèbre parmi les exploits du temps, et dans laquelle, suivi seulement de deux cents lances, il alla jusqu'au fond du camp écossais saisir le comte de Murray, qui reposait tranquillement dans son lit, sous la garde de soixante-trois mille épées. David leva le siége et marcha vers Durham en dévastant le pays ; mais, battu à Neville's Cross, il y perdit un tiers de son armée, et resta prisonnier aux mains des Anglais. Douze ans après seulement, on traitait à Newcastle même des conditions auxquelles il pouvait être rançonné.

Mais à aucune époque de notre histoire, Newcastle ne joua un rôle plus remarquable que durant les guerres du roi Charles et du Parlement. En 1642, le marquis de Newcastle, gouverneur pour le roi, la défendit avec bravoure et succès contre l'armée écossaise commandée par le vieux Lesley. Mais l'année suivante, le général Leven la prit d'assaut. Le maire, sir John Marley, se retira dans le château avec cinq cents hommes, et y obtint une honorable capitulation. Le 6 mai 1646, Charles Ier y fut vendu par les Ecossais, sous la protection desquels il s'était placé. Une tradition populaire rapporte qu'il essaya, prévoyant la trahison, de s'échapper de la maison où il logeait, et de gagner un navire préparé pour l'emmener à l'étranger. De faux amis étaient dans le secret, il fut trahi et pris déguisé dans le passage de Lalburn. On sait le reste ; on sait comment 2,000 liv. st., prix du sang royal, furent comptées aux chefs de l'armée covenantaire. Dans les luttes qui suivirent, Newcastle fut toujours sous la main du Parlement : Cromwell, sir Arthur Hastlewood, le colonel Fenwick, lord Fairfax, tels sont les noms qu'on voit briller parmi ceux de ses hôtes ou de ses gouverneurs.

Aujourd'hui, l'appareil guerrier a disparu, quelques fragmens de remparts, une ou deux tours crénelées, rappellent à peine l'ancienne ville. La guerre a fait son temps; l'industrie la remplace. Voyez plutôt ces constructions pressées et nombreuses, qui couvrent de toutes parts les collines; voyez cette forêt de cheminées hautes et légères, vomissant des nuages de noire fumée. Sur la rivière montent et descendent les *steamers* affairés ; au milieu d'énormes bâtimens immobiles, d'un côté, Gateshead, ses maisons amoncelées, sa population qui fourmille, ses usines enveloppées de brouillards ; de l'autre côté, Newcastle debout comme Rome sur ses collines, et entre les deux cités, la Tyne couverte de navires et de bateaux de charbon, bordée d'entrepôts pour la houille, et de cent autres édifices noirs et puissans. Un pont, qui par son triste aspect rappelle celui de Londres, jeté sur cette Tamise en miniature, relie en une les deux côtés populeux. On dirait deux sœurs jumelles n'ayant qu'une existence unique et indivisible, tant l'une rappelle l'autre par son activité, ses railways, ses machines à vapeur, ses édifices et ses habitans passés à la suie, ses vapeurs fortement odorantes, ses compositions intérieures, enfin par tout ce qui constitue la force, la richesse, la vie de ces deux cités.

Le trait saillant que présente d'abord à l'œil la physionomie de Newcastle est une étrange fusion des siècles passés et de l'époque présente. Ici s'élève, imposante et sombre, la tour carrée dont Robert Courte-chausse, fils de Guillaume le Conquérant, posa lui-même les solides assises en 1078 ; l'énorme bâtiment fait foi séculaire, auquel la ville doit son nom de *Château-Neuf*. A sa gauche, et plus haut encore, le beau clocher de Saint-Nicolas lance vers le ciel sa flèche aiguë, tandis qu'à droite on voit se dresser la massive colonne élevée en l'honneur du comte Grey. Sur le bord de l'eau s'étendent plusieurs rangs de constructions grossières que noircissent depuis quatre ou cinq cents ans les brouillards résineux de la capitale du Charbon ; et sur une éminence derrière ces constructions, une fabrique d'architecture grecque, qu'on dirait apportée d'Athènes, où elle servait sans doute au culte de Minerve. Par delà, l'œil entrevoit des toits et des rues dont la magnificence toute moderne semble indiquer un rajeunissement de l'antique cité. Mais avant de nous y laisser entraîner par une curiosité bien naturelle, examinons les faubourgs et leurs alentours, où nous trouverons, avec des tableaux uniques peut-être au monde, le secret de tant de prospérité.

C'est d'ici que partent ces prodigieuses masses de houille qui vont alimenter la combustion de la métropole, et de vingt autres villes du sud de l'Angleterre, voire celle des pays étrangers. De tous côtés, pour répondre à des besoins qui croissent toujours, le sol est percé de puits [illegible] profondeur. A peine avez-vous mis le pied dans le comté de Durham pour vous diriger vers le nord, que vous voyez sortir de terre la toiture des pompes, les hautes cheminées et la fumée s'enroulant par flocons noirs vers le ciel. Des bruits [illegible] frappent votre oreille, la terre gémit et siffle sous vos pas; on dirait une fête de démons, et ce n'est pourtant que le jeu des poulies, des béliers, des pompes à vapeur. Plus vous vous rapprochez de Newcastle, plus s'accroît cet infernal tumulte, plus jettent de feu les cavités souterraines, plus l'atmosphère se charge autour de vous de vapeurs grasses et âcres. Vous commencez à étudier en détail ces *engine-houses*, que vous entrevoyez tout d'abord à la légère, loin de la route. Vous voyez sortir de leurs toits, comme un bras de géant, une poutre énorme, qui s'élève et retombe alternativement par un mouvement régulier. A cette poutre sont attachés la corde et le bouquet d'une pompe qui absorbe les eaux de la mine à deux ou trois cents pieds au-dessous de vous. Quelquefois cette opération se fait par une poutre semblable, mais suspendue à son centre, et se balançant de droite à gauche avec un mouvement bizarre, qui lui a valu le nom de *whimsey* (1). Ailleurs, ces engins monstrueux précipitent des paniers le long du puit circulaire qui plonge dans la mine, et dans ces paniers, les hommes qui vont s'y approvisionner. Ceux ci descendent dans les entrailles de la terre avec une rapidité dont l'habitude seule leur fait braver le péril, et sont de même rendus, leur besogne achevée, à la clarté du jour. Cependant rouages et poulies gémissent au-dessus d'eux, comme des Titans essoufflés, changeant et sifflant des airs lamentables, sans que s'arrêtent jamais ces machines énormes destinées à remplacer l'action de deux cents chevaux. Un panier rempli de charbon arrive à peine à l'orifice extérieur de la mine, que vous le voyez de lui-même prendre sa course, aller se décharger dans un wagon ou dans une barque, et revenir à son point de départ avec une intelligence et une agilité qui vous confondent ; puis sur la plaine : sans cheval, sans locomotive, sans conducteur, tout un train de wagons chargés de houille court, rapide comme l'éclair : sans conducteur, je me trompe, un homme est à l'arrière, qui, au lieu d'accélérer cette course impétueuse, s'épuise en efforts pour la modérer. Mais quelle est votre surprise, lorsque arrivant près de la Tyne, vous voyez ces wagons lancés, sans que rien paraisse leur devoir être un obstacle, jusqu'aux plus extrêmes confins du rivage, où ils trouvent un *railway* supporté par de solides pilastres, et qui s'avance au-dessus de l'eau comme la tête d'un pont-levis. On le dirait destiné à faciliter la chute de l'effrayant convoi qui va toujours. Encore un moment, et culbutant sur elle-même, la masse mouvante doit se précipiter dans l'eau. Mais justement alors se ralentit et s'arrête cette course en apparence si insensée, et les wagons se détachent un par un. Le premier en tête, victime dévouée, poursuit son chemin, et rien ne peut le sauver. Tout-à-coup cependant deux bras gigantesques s'élèvent à l'extrémité du *railway*, saisissent ce char pesant, et l'enlevant comme une plume, le tiennent suspendu en l'air ; puis avec un mouvement doux et lent, celui d'un ange chargé d'une céleste mission, ils s'abaissent et le déposent, non dans les flots, mais sur le navire qui l'attendait. Le wagon est à peine au niveau des plats-bords, qu'un homme placé là tout exprès pousse du pied un verrou : le fond s'ouvre, et le charbon s'écoule lentement dans les flancs destinés à le recevoir. Les bras gigantesques enlèvent de nouveau le wagon vide, qui, posé sur le *railway*, et pareil au cygne noir sur son lac natal, va de lui-même rejoindre ses frères. Chacun d'eux exécute à son tour la même manœuvre avec la même intelligence et la même précision ; puis réunis de nouveau, ils repartent du même train pour aller se replonger dans la plaine éloigné qui les attend.

Tout ceci à raconter semble une fable dans le goût bizarre d'Hoffmann et de ses imitateurs ; à voir de près rien n'est plus simple.

Une locomotive stationnaire, un *railway* et une machine peu compliquée qu'on appelle *a drop* (une *chute*) mue par des contrepoids équilibrés, suffisent à ces manœuvres en apparence si difficiles. Cette dernière machine a été inventée pour obvier aux inconvéniens des plans inclinés, qui très-souvent ne rendaient le charbon sur un navire ou sous le hangar qu'après l'avoir notablement détérioré par le bris des plus gros blocs. Maintenant la dépréciation résultant de ce premier transport est pour ainsi dire annulée.

Les bateaux plats dont nous venons de parler, presque ronds et renflés dans leur épaisse charpente, portent le nom de *keels*. Leurs matelots, appelés *keelmen*, forment une race à part et sont renommés pour leur force, leur courage, leur rude et altière indépendance. Jadis ils avaient rendu leur nom formidable en prenant part à une foule de rébellions, et par leur résistance énergique à tout ce qui leur semblait attaquer même indirectement leurs privilèges et leur liberté. Mackenzie a tracé leur portrait en ces termes : « Les *keelmen* sont soumis à des travaux qu'une force extraordinaire peut seule leur permettre de supporter, encore faut-il qu'ils l'entretiennent par une nourriture des plus substantielles. Jamais ils ne montent à bord du bâtiment sans emporter dans leurs paniers un ample provision de viande froide et une massive tranche de pain fait avec la meilleure farine. Une bouteille de bière est l'accessoire indispensable de ce régime quotidien. Pour avoir une idée de la satisfaction matérielle qu'un homme peut trouver à son repas, il faut les avoir vus assis autour de leur *luddock* ou cabane, couverts de sueur et noirs de poussière, dévorer gaiement leurs provisions. Un enfant fait partie de chaque équipage ; il est placé sous les ordres immédiats du patron, mais sa portion se prélève sur celles de tous les matelots.

L'habitude de se héler l'un l'autre sur la rivière, principalement pendant les navigations de nuit, donne à leur voix rauque une expression presque brutale ; mais leur conduite est généralement civile et mesurée. Chaque jour on voit s'effacer quelqu'une des aspérités du caractère qu'on leur reprochait jadis : entr'eux, du reste — et cela de tout temps — ils ont les formes les plus amicales et ne se désignent jamais autrement que par le nom de *keel-pullies*, frères de la gabarre. » Brand raconte qu'un pauvre de Newcastle s'adressant aux propos de la mendicité pour obtenir des secours, alléguait que son père lui avait laissé six *bullies* à nourrir. A Londres, où ce mot de *bullies* a un sens beaucoup moins honorable (2), une pareille déposition eût considérablement alarmé les officiers de police.

Le fonds commun que les *keelmen* ont établi comme caisse de secours mutuel pour les malades, les vieillards, leurs veuves et leurs orphelins, témoigne d'une honorable prévoyance, et devrait servir d'exemple à d'autres classes de travailleurs. Leurs femmes et leurs filles sont laborieuses, bien nourries, saines et fortes. Elles portent ordinairement de larges peignoirs de laine, un mouchoir de soie bariolé est négligemment jeté sur leurs épaules, et un ou deux autres leur servent de coiffure. Quelques-unes sont chargées de balayer les *keels* et prennent les balayures pour tout salaire. On les appelles *keel-doctors*.

Au-dessus et au-dessous du pont vous rencontrez par flottes ces hardis équipages venant des charbonnages éloignés, et dirigés par les villes rivales qui s'amoncelent en face les unes des autres, au nord et au sud du bras de mer. Tantôt ils descendent le courant, leurs bateaux chargés, et s'aidant pour les guider d'une seule rame énorme ; ou bien ils retournent à contre-flots, et poussent leur *keel* allégé de tout fret, à l'aide d'une longue perche (3) appuyée au fond de l'eau ; espèce de levier mobile qu'ils font jouer en courant sur les côtés de la barque. Il est peu de travaux plus pénibles, mais aussi peu de persévérance égale à la leur. Leur délassement favori consiste à chanter quelques airs composés évidemment par des musiciens et des poètes pris dans leurs rangs. La plus célèbre de ces chansons est celle qui commence par ces deux vers :

As I cam, through Sandgate, through Sandgate, through Sandgate (4)
As I cam, through Sandgate, I heard a lassie sing.

Une autre race avec laquelle il nous faut faire connaissance avant d'entrer à Newcastle et qui a des mœurs aussi marquées que celles des *keelmen*, ce sont les ouvriers de houillères, les charbonniers, comme on les appelle. Mais pour les connaître, il faut aller courageusement les chercher jusque dans leur séjour souterrain. Nous supposerons donc que le lecteur a obtenu comme nous la permission d'un inspecteur, qu'il a

(1) *Whimsey*, fantaisie, caprice, lubie.

(2) *Bully*, tapageurs, etc.

(3) Elles s'appelle *paby*, *puy* ou *poule*, mots que le glossaire de Brockett fait dériver du mot français *appui*. Le *puy* se termine par une pointe ferrée.

(4) *Sandgate*, une des portes de Newcastle.

échangé son costume de voyageur élégant contre une mauvaise souquenille de flanelle, sa casquette contre un vieux feutre, et fourré ses jambes dans de grosses bottes comme celles de nos ouvreurs d'égouts. Il arrive ainsi déguisé au bord d'un des trous à charbon; la machine à vapeur dont nous avons parlé précipite les mineurs dans des paniers, ou même plus simplement au bout d'une corde dont le nœud coulant leur sert de tabouret. Bien que ce mode de transport ne soit pas le plus agréable des deux, on est quelquefois forcé de l'adopter. Après être resté quelques minutes suspendu au dessus de l'abîme, on s'y sent tout-à-coup plongé avec une effrayante rapidité. Il y a bien quelques houillères horizontalement ouvertes dans lesquelles on entre de plain pied et où l'on fait deux ou trois milles sous terre avant d'arriver aux travaux; mais l'obscurité des chemins, le bruit des wagons et de leurs chaînes de fer qui ressemblent au roulement du tonnerre dans ces sombres passages, sont peut-être encore plus terrifians que la descente perpendiculaire.

Revenons à celle-ci. La première impulsion du *steam-engine* dépose le visiteur au premier étage, c'est-à-dire au niveau de la première couche carbonifère, à deux cents pieds environ au-dessous de terre. Il trouve là les écuries pour les chevaux, le *steam-engine* qui extrait le charbon de la couche inférieure, et le four ventilateur au moyen duquel l'air s'y dégage de ses vapeurs impures. C'est le premier relai de la route infernale. Il faut s'asseoir de nouveau à l'extrémité de la corde et plonger cette fois dans un second abîme. Cette fois l'obscurité a quelque chose d'indicible, et passe toutes celles qu'on a connues. Selon toute probabilité, avant d'arriver aux travaux, il faudra recommencer une troisième fois cette effrayante épreuve. Cette fois, vous tombez au milieu d'une multitude d'êtres humains occupés à tailler les charbons et à les porter sur de petits wagons au-dessous de l'ouverture par laquelle ils doivent être enlevés à la surface. Il faut encore traverser une longue région de ténèbres avant de se trouver en face de l'exploitation proprement dite. Là, devant une longue muraille noire, chaque mineur, assis par terre et les jambes en croix, creuse à sa base aussi profondément qu'il le peut, à l'aide d'un pic aigu, une certaine étendue de charbon. Son travail est éclairé par une chandelle fichée dans un morceau de terre glaise. Lorsqu'il a suffisamment miné le bloc qu'il veut extraire, il le coupe sur les côtés, et, en enfonçant des coins dans la partie supérieure, il le fait enfin rouler à ses pieds. On dépose immédiatement cette masse sur des paniers, et, suivant l'état des lieux, elle est emportée le long de petits *railways* par un attelage de *poneys*, ou bien chargée sur les épaules de quelque homme (souvent de quelque femme) qui la met à portée du *steam-engine*. C'est alors que l'employé appelé *onsetter* prend soin d'attacher les paniers à la corde qui les doit enlever.

De tous côtés vous voyez la trace des dangers encourus par les mineurs, et les précautions prises contre les accidens qui menacent leurs jours. Chaque travailleur a soin de laisser intactes des masses de charbon assez considérables pour servir de piliers aux voûtes pesantes qu'il a creusées. Un surveillant (*overman*) parcourt la ligne des travaux, mesure la tâche de chaque ouvrier, et s'assure que l'air est dégagé de toute vapeur inflammable; un autre employé (*deputy overman*) règle le diamètre des piliers, et s'il les juge insuffisans, fait construire, aux endroits menacés, des étançonnemens ou des voûtes de maçonnerie.

Ce n'est pas trop de toute cette prudence pour lutter contre tous les élémens de destruction que renferme la mine. Chacun d'eux a reçu de la terreur des ouvriers quelques appellations significatives; il y a le *creep*, autrement le *sit* (5), dont la nature insidieuse est clairement indiquée par ces deux noms: c'est l'affaissement d'une couche sur l'autre, produit soit par la faiblesse des piliers, soit par celle de la couche sur laquelle ils reposent et qui cède sous eux. Dans l'un ou l'autre cas, les mineurs pris au piége se trouvent ou écrasés ou prisonniers dans quelque coin de la mine, et condamnés à y mourir de faim.

Il y a de plus le *choke damp* (6), c'est-à-dire le gaz acide carbonique qui tue par asphyxie les malheureux exposés à la respirer, et le *fire-damp*, ou gaz hydrogène carboné, qui prend feu au contact d'une lumière, fait soudainement explosion, et flambe par douzaines les pauvres mineurs brûlés jusqu'aux os. On a vu de ces explosions amener la mort simultanée de plus de cent personnes, et produire tous les effets d'un volcan ou d'un tremblement de terre. En 1812 notamment, deux houillères éclatèrent à la fois près de Jarrow; tous les villages environnans furent ébranlés par la détonation et leurs toits couverts de cendres. Elle coûta la vie à quatre-vingt-seize ouvriers.

Près de Wall's End, une houillère incendiée il y a déjà plusieurs années, jette encore des flammes et de la fumée par les issues qu'on leur a ménagées. Elle est en vue du chemin de fer entre Newcastle et North-Shields.

Pour prévenir d'aussi terribles accidens, il n'est guère de moyens qu'on n'ait tentés, en fait de ventilateurs, entonnoirs, portes à soupapes, etc. Autrefois on employait un cylindre d'acier qui, tournant continuellement contre des pierres à fusil, entretenait une espèce de courant d'étincelles; mais avant les découvertes de sir Humphrey Davy, et l'invention de sa lampe entourée de gaze on n'avait pas encore de précautions radicalement efficientes contre l'inflammation subite du gaz hydrogène. Il est triste d'avoir à constater que, même aujourd'hui, la négligence des ouvriers et l'avidité des entrepreneurs permettent à ces accidens de se renouveler.

N'importe: au sein de ces dangers vit une population exempte de soucis, et qui semble avoir renoncé sans regret à la douce lumière du soleil. Il est vrai que, pour la plupart, les mineurs sont voués à leur pénible travail depuis l'âge de 6 à 7 ans. Étrangers au reste du monde, ils ne voient, ne connaissent et n'aiment que leurs compagnons; tous parlant le même langage, ayant les mêmes idées, portant le même costume, et s'assimilant aisément, par l'uniformité de leur conduite et de leurs préjugés, les enfants qu'on place au milieu d'eux.

Le charbonnier, si étranger pendant toute la semaine aux recherches de la toilette, aime, le dimanche venu, à revêtir le costume le plus gai, sinon le plus coquet. Son habit est toujours de couleur voyante; des fleurs barbolées appellent l'œil sur son gilet, auquel il donne mille coupes bizarres; ses bas sont bleus, écarlates, violets, ou de couleurs mélangées; le plus grand nombre portent leurs cheveux très-longs, les nouent en queue ou les laissent en papillotes les jours ouvrables; mais, en grande toilette, ils les répandent sur leurs épaules. Il en est qui fixent deux ou trois rubans, à intervalles égaux, autour de leurs chapeaux de feutre, afin d'y pouvoir attacher des branches de primevère ou d'autres fleurs.

Jamais cependant ils ne dissimulent tout-à-fait l'empreinte de leurs rudes labeurs. Ceux-là surtout qui travaillent dans des houillères où les passages sont étroits et bas contractent des difformités partielles. Leur poitrine est plus proéminente que de raison; leurs épaules sont voûtées, leurs jambes arquées et réduites.

La journée d'un charbonnier est de huit heures; elle est quelquefois doublée lorsque les circonstances l'exigent, si les demandes s'accumulent, si les bras sont rares. Il mange rarement pendant le travail, mais de retour chez lui, après s'être nettoyé, il fait un ample repas immédiatement suivi de sommeil tranquille et sain, partage ordinaire de quiconque travaille beaucoup et pense peu. L'un d'entre eux, désigné sous le nom de *caller* (l'appeleur), se charge de réveiller pour l'heure indiquée les ouvriers qui composent la chambrée nocturne. Le signal qu'ils donnent est à quelques égards remarquable. Je n'entendis pas sans une certaine émotion l'un d'eux crier à la porte d'un de ses camarades cette formule consacrée: «Robin Winship! A-ho! Au nom du ciel, levez-vous, et venez à votre ouvrage!»

En général, il y a près de chaque houillère autant de maisons qu'il en faut pour loger le nombre d'ouvriers qu'elle emploie, et devant chacune de ces habitations on réserve un petit quartier de terre destiné à la culture des légumes. Les charbonniers aiment la bonne chère, et s'y adonnent sans scrupule dès que leurs profits le permettent. Il se fait chez eux une ample consommation quotidienne de gâteaux, de tartes et de *puddings* noirs, indépendamment du bœuf et du mouton, base ordinaire de leur régime. *(La suite à un prochain numéro.)*

(5) Le rampant, l'assis.

(6) Littéralement *le brouillard qui étouffe*.

ANNONCES.

Magasin de Gants de Paris,

AUX PRIX FIXES,

Venestraat, n° 172, à La Haye.

P. CRAFFE a l'honneur de faire part qu'il vient de recevoir un nouvel assortiment de Gants et Bretelles, ainsi que des habits des Indes en très-bonnes qualités et très-bonnes couleurs. Toutes ces Marchandises se vendent à des prix très-modérés. Il fait part aussi que, malgré qu'il fasse toutes les Foires du pays avec un Magasin bien assorti, sa boutique de la rue dite *Venestraat* reste continuellement ouverte.

Il espère, par des modiques de ses prix, mériter la confiance des personnes qui voudront bien l'honorer. 4605.

Exploitation Générale des Messageries

VAN GEND ET LOOS.

Les entrepreneurs croient devoir rappeler que leurs diligences correspondent pour la France et la Belgique avec celles des Messageries Générales Laffitte, Caillard et Cie, rue St.-Honoré, n° 130, à Paris, et que cette correspondance offre, tant à Bruxelles qu'à Anvers, *trois départs par jour* pour Paris soit par Lille, soit par Valenciennes, en 27 heures de temps.

Les principaux bureaux de la firme J. B. van Gend et Cie, sont en Belgique:

à Anvers, Marché aux Œufs, n° 655.
» Bruxelles, rue de la Madelaine, n° 55.
rue du marais St.-Jean, n° 4.
» Mons, rue d'Havré.
» Gand, au *Bakhuis*, marché aux Grains. 4603.

A VENDRE OU A LOUER POUR CAUSE DE DÉPART,

Une des plus grandes maisons de la ville d'Utrecht, située sur une grande place et ayant vue sur une rue très-large; ladite maison contient 16 chambres de maître et 4 de domestiques, 4 grands greniers, plusieurs caves, local pour bois et tourbes, offices étendus, et tout ce qui peut servir d'agrément à une famille distinguée. Il y a aussi jardin, écurie pour 8 chevaux et remise.

On pourra en disposer le 1er septembre ou bien le 1er novembre 1842 au choix, l'on est prié de s'adresser pour des informations ultérieures, chez M. le notaire Stevens, à Utrecht. 4604.

Ministère des Colonies.

Carte générale des possessions Néerlandaises dans le Grand Archipel Indien.

LE MINISTRE DES COLONIES,

Prévient le public qu'à dater d'aujourd'hui, on pourra se procurer chez les *Frères van Cleef* et chez la *Veuve G. Hulst van Keulen*, libraires en cette ville et à *Amsterdam*, la FEUILLE N° VII, ainsi que la FEUILLE D'ASSEMBLAGE de la CARTE GÉNÉRALE DES POSSESSIONS NÉERLANDAISES DANS LE GRAND ARCHIPEL INDIEN du Baron VON DERFELDEN DE HINDERSTEIN, que le Ministère des Colonies fait graver sur cuivre et publier à ses frais, et dont les TROIS PREMIÈRES FEUILLES ainsi que le MÉMOIRE ANALYTIQUE ont paru le 15 décembre dernier.

LA FEUILLE N° VII comprend les îles situées à l'est de JAVA, et la résidence de TIMOR, ainsi que *trois cartes particulières* de différentes parties des îles de BORNÉO et de CÉLÈBES, représentées sur de grandes échelles.

LA FEUILLE D'ASSEMBLAGE représente un tableau réduit de la Carte Générale, pour servir de guide au placement des feuilles et contient en outre les différentes échelles de distances.

A l'instar des feuilles précédentes, on pourra se procurer *chacune de celles-ci séparément*, aux prix de *f* 6 pour la FEUILLE N° VII et de *f* 4 pour la FEUILLE D'ASSEMBLAGE. Le public est en outre prévenu que les feuilles Nos IV, V, VI et VIII qui complèteront cet ouvrage, sont déjà en partie terminées et paraîtront successivement *dans le courant de la présente année*.

Le ministre des Colonies,
J. C. BAUD.

La Haye, le 12 mai 1842.
4580.

Société des Bateaux à Vapeur

entre Amsterdam et la Frise.

Départs: d'Amsterdam, mardi, jeudi et samedi,
d'Harlingue, mercredi, vendredi et dimanche.

VÉSICATOIRES CAUTÈRES.

PAPIER D'ALBESPEYRES.

Seul approuvé par les membres de l'Académie de Médecine pour panser sans douleur et obtenir une suppuration abondante (Compresses spongieuses préférables au linge).

Dépôt: La Haye, MM. Mouton et fils; Amsterdam, H. K. Alkmaar, A. Peeters; Bois-le-Duc, J. Straathau; Breda, G. Groningue, P. H. N. van Wermeskerken; Middelbourg, Blaa Ligny; Leide, O. A. van Tricht; Dordrecht, van Wageningen; J. M. van Olst; Tilbourg, H. Martens; Utrecht, A. P. Milius; V dingue, P. K. Brossaert; Zierikzee, J. H. Ochtmans; Helder (D. Diep) J. Hoogland Pz.; Gorcum, P. J. B. Schultze; Arnhem, F. H. Nymègue, L. H. Coenen; Deventer, L. G. Smeenk.

Cours des Fonds Publics.

BOURSE D'AMSTERDAM DU 3 JUIN.

	Int.	Cours du 2 juin.	Cours du 3 juin. Fluctuations.		
Dette active					
d° d°	2½	52 5/16	de 52 1/4	à 52 5/16	
d° différée		—	» —	» —	
Billets de chance.		—	» —	» —	
Syndicat	4½	93 3/8	» 93 5/16		
d°	3	—	» 77 1/8		
Société de Commerce	4½	152	151 3/4	» 152	152
d° nouvelle	4½	—	» —	» —	
Emprunt de 1836	4	—	» —	» —	
d° des Indes.	5	—	» 99 1/8	» 99 3/16	99
RUSSIE.					
Ob. Hope & C. 1798 & 1816.	5	—	» 105 1/8		
d° d° 1828 & 1829.	5	—	» 105 1/4	» 105 7/8	
Insc. au G. L.	6	—	» 68 1/8		
Certific. au d°	6	—	» 69 3/8		
d° à Hambourg	5	—	» —	» —	
d° à Londres 1822.	5	—	» —	» —	
d° inscript. 1831/33.	5	—	» 98 5/8		
Emprunt de 1840.	4	89 3/8	» 89 3/8	» 89 1/2	
PRUSSE.					
Oblig. à Londres 1830.	4	—	» —	» —	
Act. Lot. de 50 Rix	*f*	—	» —	» —	
ESPAGNE.					
Perp. fin. Amsterdam	5	—	» —	» —	
d° à Londres	3	—	» —	» —	
Passive.	5	—	» —	» —	
Dette différée à Paris		—	» —	» —	
Deffered		—	» —	» —	
Ardouin	5	20 11/16	» 20 5/16	» 20 1/2	
AUTRICHE.					
Oblig. Goll & Comp.	4	—	» 95 1/2	» —	
d° métalliques.	5	—	» 107 7/16	» —	
d° d°	2½	—	» 55 7/8	» —	
NAPLES.					
Certif. à Amsterdam	5	—	» —	» —	
d° à Naples,	5	—	» —	» —	
d° à Londres.	5	—	» —	» —	
DANEMARCK.					
Obl. à Londres.	3	—	» —	» —	
ANGLETERRE.					
Cons. Ann.	3	—	» —	» —	
FRANCE. Inscr. au G. L.	5	—	» —	» —	
POLOGNE. Act. 1835	*f*	—	» 153	» 153 1/4	
BRESIL. Cons. Ann.	5	—	» —	» —	
MEXIQUE. d° d°	5	—	» —	» —	
COLOMBIE. emp. 1824.	6	—	» —	» —	
PÉROU. d° d°	6	—	» —	» —	
PORTUGAL.					
Oblig. à Londres.	3	—	» —	» —	

BOURSE DE PARIS DU 2 JUIN.

	Int.	Cours du 1er juin.	Cours du 2 juin. Fluctuations.		
FRANCE.					
Cinq pour cent.		119 90	de 119 95	à 120 00	
Trois pour cent.		81 85	» 81 85	» 82 05	
ESPAGNE.					
Emprunt Ardouin.		—	» 24	» —	
Anc. différée s. int.		—	» —	» —	
Nouv. diff. d.		—	» —	» —	
Passive.		—	» —	» —	
NAPLES.					
Certificats Falconet.		107 70	» 107 70	» —	
PAYS-BAS.					
2 1/2 pour cent.		—	» —	» —	
BELGIQUE.					
Dette active	5	—	» 103 1/8	» 104	
Dito	3	—	» —	» —	
Banque belge.		—	» 795 00	» —	
ÉTATS-UNIS.					
Obl. de la Banque.		—	» —	» —	
Ech. oct. 1841 et oct. 1842.		—	» —	» —	
(Jouiss. du 15 oct. 1840.		—	» —	» —	
Ville de New-York, j. janvier 1841.	5	—	» —	» —	
État de New-York, j. octobre 1840.	5	—	» —	» —	
État d'Ohio, j. avr. 1841.	6	—	» —	» —	

BOURSE D'ANVERS DU 3 JUIN.

	Int.	
Métalliques.	5	111 1/4
Naples	5	—
Ardouin.	5	20 1/8
Dette différée, anc.		
Dito nouv.		—
Passive.	5	5 1/4
Lots de Hesse		25 1/2

Cours après la Bourse (2 3/4 heures):
Ardouin 20 1/8 F.
Idem, Primes —

BOURSE DE VIENNE DU 27 MAI.

Métaliques, 5 %. 103 7/8 | Lots de 1834. | |
Dito 4 %. 100 1/4 | Actions de la Banque. | |
Dito 3 %. — | | |

Le prix de l'abonnement est de 26 florins par an ou 7 florins par trimestre pour La Haye, et de 30 florins par an ou 8 florins par trimestre pour les autres villes du royaume. On s'abonne au bureau du journal, *Vieux Marché-aux-Herbes*, section E., N° 370; ainsi que chez tous les libraires et directeurs de postes du royaume. M. Auguste de Vigny, directeur de la correspondance générale, rue des *Jeûneurs St. Thomas* (*Place de la Bourse*), n° 5, est seul chargé des *Abonnemens* et *Annonces* pour la France.

IMPRIMERIE DE A. D. SCHINKEL.